

# Insertion des diplômés de 2014 du sport et de l'animation

1 an après l'obtention du diplôme

Edition 2016



## Méthodologie

Le Conseil régional de Bretagne et la Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), associés au sein du CRESLB (Centre de ressources et d'expertise pour le sport en Bretagne), ont sollicité le GREF Bretagne pour mener une enquête d'insertion professionnelle sur les diplômés d'une formation des métiers du sport et de l'animation.

## Périmètre de l'étude

Tous les stagiaires diplômés d'une formation longue agréée par la DRJSCS dans le secteur de l'animation socioculturelle et sportive en 2014 ont été interrogés par mail dans le cadre de cette étude. Les diplômés concernés sont le BPJEPS, le DEJEPS et le DESJEPS. A noter, l'absence du BAPAAT dans cette liste, dans la mesure où aucune promotion n'a été diplômée en 2014 au niveau de la région Bretagne.

Parmi les 599 diplômés concernés par l'enquête,  
**354** ont répondu,  
soit un taux de réponse de 60%.

La précédente enquête d'insertion du secteur sport avait été conduite en 2011.

Les stagiaires diplômés en contrat d'apprentissage étaient trop peu nombreux en 2014 pour faire une focale particulière. Cela pourra être envisagé pour les cohortes suivantes.

## Ce qu'il faut retenir

L'insertion des diplômés de l'animation socioculturelle et sportive continue de progresser : ainsi, **87% des diplômés 2014 du secteur sport et de l'animation en Bretagne sont en emploi** un an après l'obtention de leur diplôme. Ce taux d'insertion, en forte augmentation par rapport à la cohorte 2009 (80%), conforte le dynamisme économique de ce secteur, qui poursuit ainsi la professionnalisation de ses salariés. En effet, une grande majorité de ces sortants de formation s'insère dans des structures relevant de l'animation sportive, illustrant ainsi la concordance des contenus des formations suivies avec les besoins en compétences des employeurs du secteur. Par ailleurs, l'accès à l'emploi s'opère rapidement, en moyenne 2 mois après l'obtention du diplôme, confortant un besoin en main-d'œuvre important sur le marché de l'emploi régional.

### Éléments d'analyse sur l'ensemble des diplômés bretons

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2014, 820 diplômes ont été délivrés en Bretagne par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale : 103 ont été attribués par équivalence, 15 dans le cadre d'une Validation des acquis de l'expérience (VAE) et 692 suite à une formation. Seuls, ces derniers ont fait l'objet d'une focale particulière sur l'insertion professionnelle, post obtention du diplôme.

Ces 692 diplômés concernent 599 stagiaires, 93 d'entre eux (15%) possédant une double qualification.

## Les effectifs par diplôme

Les diplômes du domaine de l'animation socioculturelle et sportive sont fortement concentrés, en termes de spécialité et de niveau de formation. Ainsi, ceux relevant de l'animation sportive représentent 86% de l'ensemble des diplômés contre 14% pour ceux de l'animation socioculturelle. Par ailleurs, quel que soit le segment observé, animation sportive ou socioculturelle, les BPJEPS, diplômes de niveau IV, représentent à eux seuls plus de 90% des diplômes délivrés au niveau régional.

| ANIMATION       |   | 98 (14%)       |
|-----------------|---|----------------|
| <b>Niv. IV</b>  | <b>BPJEPS</b>   | <b>83</b>      |
|                 | Animation culturelle  | 11 (13,2%)     |
|                 | Animation sociale (AS)                                      | 41 (49,4%)     |
|                 | Loisirs tous publics (LTP)                                  | 31 (37,4%)     |
| <b>Niv. III</b> | <b>DEJEPS</b>   | <b>15</b>      |
|                 | Animation socio-éducative ou culturelle                     | 15             |
| SPORT           |   | 590 (86%)      |
| <b>Niv. IV</b>  | <b>BPJEPS</b>   | <b>541</b>     |
|                 | Activités aquatiques et de la natation                      | 89 (16,5%)     |
|                 | Activités de randonnées                                     | < 5*           |
|                 | Activités équestres   | 40 (7,4%)      |
|                 | Activités gymniques, de la forme et de la force (AGFF)      | 185 (34,2%)    |
|                 | Activités nautiques   | 83 (15,3%)     |
|                 | Activités physiques pour tous (APT)                         | 104 (19,2%)    |
|                 | Activités sports collectifs                                 | 21 (4,0%)      |
|                 | Lutte et disciplines associées                              | < 5*           |
|                 | Pêche de loisirs  | 16 (3,0%)      |
| <b>Niv. III</b> | <b>DEJEPS</b>   | <b>49</b>      |
|                 | Perfectionnement sportif (tennis, handball, voile, plongée) | 49             |
| <b>Niv. II</b>  | <b>DESJEPS</b>  | <b>&lt; 5*</b> |
|                 | Performance sportive  | < 5*           |

Extraction logiciel FOROM

\* Non significatif.

**Remarque :** le nombre de diplômes délivrés en AGFF est très élevé car 71 stagiaires sont diplômés à la fois de la mention A et de la mention B.

## Une population majoritairement masculine...



Crédit : Fleepik

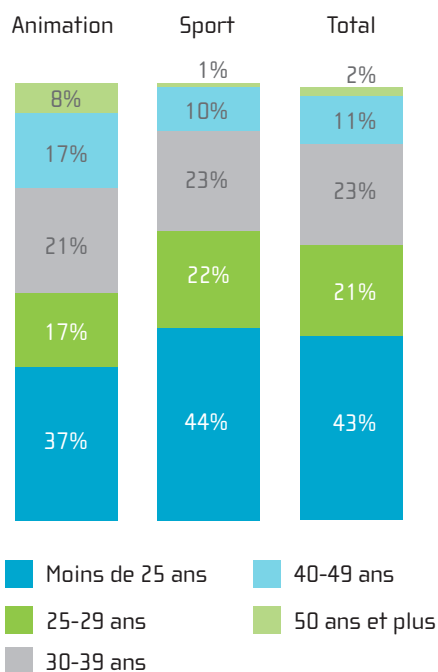
|           |     |     |
|-----------|-----|-----|
| SPORT     | 30% | 70% |
| ANIMATION | 75% | 25% |

Les profils des diplômés du champ de l'animation diffèrent selon la spécialité. Ainsi ceux du champ de l'animation sportive sont majoritairement masculins : 70% sont des hommes et seule la filière équestre se distingue en formant une majorité de femmes (85%).

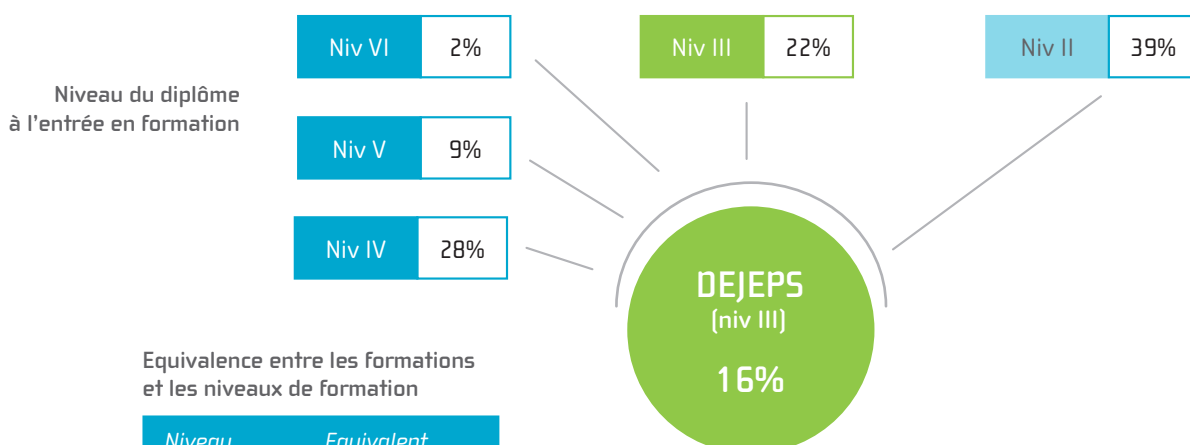
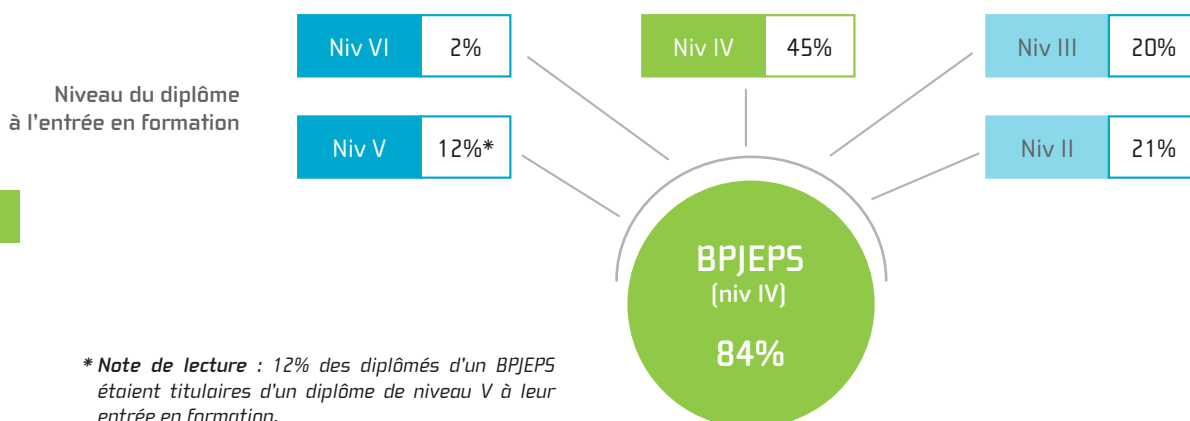
Pour les formations relatives à l'animation socioculturelle, la répartition homme - femme s'inverse, au profit de ces dernières : elles représentent 75% des diplômés.

## ... et jeune

Par ailleurs, les formations du domaine sportif concentrent un public relativement plus jeune que celles de l'animation socioculturelle : près de la moitié des diplômés du champ du sport ont moins de 25 ans à l'entrée en formation. La moyenne d'âge est de 28 ans (stable par rapport à la cohorte 2009). Les stagiaires de l'animation socioculturelle sont en moyenne plus âgés, 32 ans.



## Un niveau de formation initiale élevé



Equivalence entre les formations et les niveaux de formation

| Niveau  | Equivalent          |
|---------|---------------------|
| VI      | Sans diplôme        |
| V       | CAP - BEP           |
| IV      | Bac                 |
| III     | Bac +2              |
| II et I | Bac +3 et supérieur |

Evolution du niveau de formation

■ Augmentation ■ Equivalent ■ Diminution

Les stagiaires, à l'entrée en formation, présentent un niveau de formation relativement élevé, compte tenu des niveaux de formation des diplômes sur lesquels ils s'inscrivent. Près de 86% d'entre eux ont un niveau Bac ou plus (niveau IV ou plus) et près de la moitié (45%) possède au minimum un diplôme de niveau III. Par conséquent, seul 14% présentent un niveau inférieur au Bac (niveau IV).

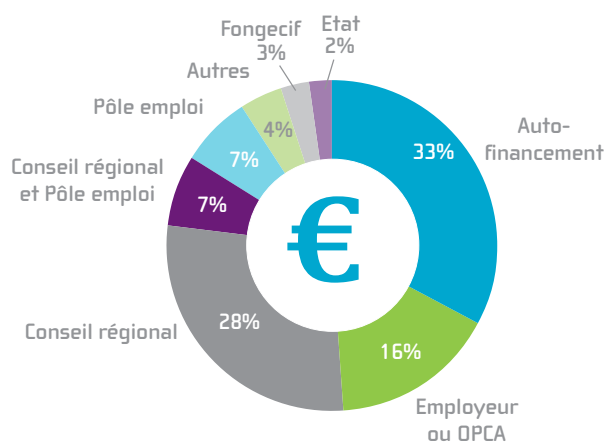
Ainsi, le principal objectif des stagiaires dans le domaine de l'animation socio-culturelle et sportive est d'obtenir un diplôme permettant d'encadrer un groupe en totale autonomie. Ceci se traduit dans l'analyse des niveaux de formation avant

l'obtention du diplôme : 40% des diplômés possèdent un niveau de formation initiale supérieur à celui du diplôme obtenu.

39% des diplômés d'un DEJEPS ont augmenté leur niveau de formation initiale alors que seulement 14% des diplômés d'un BPJEPS (niveau IV) sont dans ce cas.

Ainsi, l'obtention d'un diplôme de niveau IV constitue la porte d'entrée dans le monde professionnel pour les diplômés du champ de l'animation. L'entrée en formation sera plus souvent motivée par des obligations spécifiques au secteur sportif, comme l'obligation de détention d'un diplôme pour assurer l'encadrement seul d'une activité physique et sportive.

## Quel financement pour des formations ?



Les formations du domaine de l'animation socioculturelle et sportive sont accessibles majoritairement dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Aussi, les modalités de financement sur ces formations s'avèrent multiples.

Elles relèvent pour une majorité de financements publics (Conseil régional, Pôle emploi) ou de la participation des employeurs (dont les OPCA et le FONGECIF).

Le Conseil régional de Bretagne, au travers du dispositif du Programme Bretagne formation (PBF) et / ou en complément d'actions avec Pôle emploi, finance plus du tiers des diplômés du champ de l'animation sportive et socioculturelle.

Toutefois, à noter, qu'une forte proportion de répondants à l'enquête (33%) n'a bénéficié d'aucune aide et a donc autofinancé sa formation.

Principales sources de financements des stagiaires selon le diplôme :

- DEJEPS : 45% par leur employeur ou leur OPCA et 20% par la Région
- BPJEPS : 38% par la Région et 11% par leur employeur ou leur OPCA.

## Statut avant l'entrée en formation

|   | Animation   | Sport       | Total       |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Demandeur d'emploi                        | 22%         | 41%         | 38%         |
| Emploi dans un autre domaine              | 58%         | 22%         | 21%         |
| Emploi animation sport et socioculturelle | 14%         | 19%         | 24%         |
| En formation                              | 6%          | 18%         | 17%         |
| <b>Total</b>                              | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

En lien avec les modalités de financement, les statuts à l'entrée sont relativement divers. Ainsi, 45% des répondants étaient en emploi (24% en lien avec le sport ou l'animation et 21% dans un autre domaine) à l'entrée en formation, 38% étaient à la recherche d'un emploi et 17% sortaient de formation.

Toutefois, les statuts à l'entrée sont aussi étroitement liés à la spécialité de formation : le statut de demandeur d'emploi est plus fréquent pour les stagiaires positionnés sur les diplômes du champ de l'animation sportive que pour ceux recherchant un diplôme dans l'animation socioculturelle (41% contre 22%).

Par ailleurs, les professionnels de ce secteur s'inscrivent dans une démarche de poursuite de professionnalisation, avec des parcours ascendants leur permettant d'accroître leur niveau de compétences. Ainsi, 65% des diplômés d'un DEJEPS (niveau III) étaient déjà des professionnels en poste, avant la formation.

## Les principaux résultats de l'enquête

### ① Accès à l'emploi

#### Situation professionnelle un an après l'obtention du diplôme

Près de **87%** des répondants déclarent **être en emploi** un an après l'obtention du diplôme : l'enquête 2014 confirme la bonne capacité d'insertion professionnelle des diplômés du secteur du sport et de l'animation 12 mois après la formation.

Les demandeurs d'emploi représentent 7,5% des répondants et les personnes ayant continué leurs études à la suite du diplôme, 3%.

|   | Animation sportive | Animation socioculturelle | Total |
|---|--------------------|---------------------------|-------|
| Nombre de diplômés                        | 501                | 98                        | 599   |
| Nombre de répondants                      | 299                | 55                        | 354   |
| % en emploi à 12 mois                     | 87%                | 85%                       | 87%   |
| % emploi en lien direct avec la formation | 80%                | 68%                       | 78%   |
| % en emploi avant la formation            | 41%                | 68%                       | 45%   |
| Taux d'accès à l'emploi*                  | 84%                | 71%                       | 83%   |

#### Lien entre l'emploi occupé et le diplôme obtenu

Plus des trois quart des répondants en emploi (78%) déclarent avoir un emploi directement en lien avec le diplôme obtenu et 16 % en lien avec les compétences acquises à travers le diplôme.

Seuls 6% ont trouvé un emploi sans rapport avec leur formation.

#### L'évolution de la situation professionnelle

83% des diplômés qui étaient demandeurs d'emploi ou en formation avant leur diplôme sont en activité un an après la formation. Un tiers des répondants a été embauché par l'établissement avec lequel il a fait son stage en alternance.

\* Part des diplômés qui n'étaient pas en situation d'emploi avant la formation et qui le sont devenus après la formation

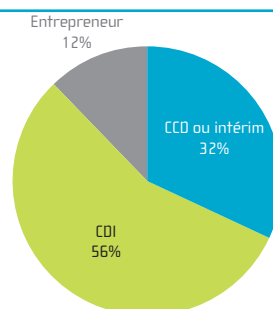


## ② Conditions de travail

### Contrats

Parmi les personnes ayant une activité professionnelle, 88% occupent un emploi salarié. Plus de la moitié d'entre elles sont employées en contrat à durée indéterminée (56%).

Environ 1 diplômé sur 10 a créé sa propre structure, majoritairement comme travailleur indépendant et près d'un tiers dans le secteur nautique.



|                       | Animation sportive | Animation socioculturelle | Global |
|-----------------------|--------------------|---------------------------|--------|
| Nombre de répondants  | 299                | 55                        | 354    |
| % en emploi à 12 mois | 87%                | 85%                       | 87%    |
| % CDI                 | 54%                | 67%                       | 56%    |
| % Plein temps         | 75%                | 76%                       | 76%    |
| % Multi-emploi        | 28%                | 2,5%                      | 24%    |
| Emplois aidés         | 26                 | 6                         | 32     |

### Temps de travail

76% des diplômés en emploi occupent un emploi à temps complet et 24% à temps partiel. Le temps partiel est plus développé pour les femmes. Pour les personnes en emploi à temps partiel, ce temps de travail est subi pour 65% d'entre eux. Les personnes à temps partiel travaillent en moyenne 22 heures par semaine.

### Emplois aidés

Parmi les répondants en emploi, 10% sont en contrats aidés. Ces contrats sont proposés quasiment intégralement par les associations. Concernant les CUI-CAE, les emplois CNDS et les emplois d'avenir, chacun d'entre eux représentent un tiers de ces emplois.

### Multi-emploi

Sur les 308 personnes en situation d'emploi, un peu moins du quart (24%) déclarent avoir plusieurs activités rémunérées ; 10% déclarent même en avoir plus de 2. Les diplômés en AGFF et en APT sont les plus nombreux dans ce cas contrairement aux diplômés de l'animation socioculturelle qui ne sont pas du tout concernés par le multi-emploi.

## Typologie des employeurs

|                                  | Animation   | Sport       |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| Association                      | 48%         | 34%         |
| Collectivité ou organisme public | 50%         | 26%         |
| Entreprise privée                | 2%          | 40%         |
| <b>Total</b>                     | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

Les employeurs des diplômés du sport sont divers. Si le secteur associatif reste important, nombreuses sont les personnes à travailler dans le secteur marchand (40%). Cette forte proportion s'explique par le nombre important de titulaires de BPJEPS AGFF et de BPJEPS activités équestres qui sont majoritairement embauchés dans des entreprises privées commerciales de type centres de remise en forme et centres équestres. 80% des titulaires d'un diplôme sportif travaillent soit comme éducateur, soit comme entraîneur sportif.

Les diplômés de l'animation socioculturelle sont employés à parts égales par le milieu associatif et par les collectivités.

## Zoom sur Les demandeurs d'emploi

Sur les 27 personnes interrogées à la recherche d'un emploi un an après la formation, seules 3 n'ont pas travaillé durant la période. Elles ont connu une durée moyenne d'activité professionnelle de 8 mois. La quasi-totalité d'entre elles était à la recherche d'un emploi à l'entrée en formation.

## Informations complémentaires

### L'insertion professionnelle par spécialité

|  | % en emploi | Nb de répondants       |
|--|-------------|------------------------|
| <b>ANIMATION</b>                               |             |                        |
| Animation Culturelle                           | 100%        | < 5 (non significatif) |
| Animation Sociale                              | 90%         | 29                     |
| Loisirs tous publics                           | 71%         | 21                     |
| <b>SPORT</b>                                   |             |                        |
| Activités de la natation                       | 98%         | 49                     |
| Activités équestres                            | 73%         | 33                     |
| Activités nautiques                            | 86%         | 44                     |
| Activités gymniques de la forme et de la force | 92%         | 63                     |
| Activités physiques pour tous                  | 83%         | 49                     |
| Handball                                       | 100%        | 9                      |
| Pêche de loisir                                | 88%         | 16                     |
| Plongée  | 75%         | 24                     |
| Sport collectif                                | 83%         | < 5 (non significatif) |
| Tennis   | 100%        | < 5 (non significatif) |
| <b>Total général</b>                           | <b>87%</b>  | <b>354</b>             |

# Enquête insertion des diplômés du sport et de l'animation

Cohorte 2014

---

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Hervé GREUGNY

**RESPONSABLE DE PUBLICATION**

Christine LEVESQUE

**RÉDACTEUR**

Benoît GAPIHAN

**CHARGÉE DE PUBLICATION**

Nathalie MOULIN

## GRF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation  
Technopole Atalante Champeaux  
91, rue de Saint-Brieuc  
CS64347  
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00

Fax 02 99 54 00 00

Email : [observatoire@gref-bretagne.com](mailto:observatoire@gref-bretagne.com)

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)